



SECTION SPORTIVE GYMNASTIQUE

Une section sportive de gymnastique est ouverte au Collège Les Quatre Moulins depuis 1995.

L'objectif de cette structure est de mettre des jeunes espoirs sportifs en situation de progresser en gymnastique tout en les aidant à réussir leurs études. La priorité est toujours donnée à la réussite scolaire.

Depuis, sa création, la section sportive accueille tous les ans une promotion de gymnastes, garçons et filles. Les admissions se font après visite médicale, tests sportifs et examen du dossier scolaire.

Le collège Les Quatre Moulins devient, en 2017, **le premier Centre Départemental d'Entrainement de gymnastique artistique féminine** avec la possibilité d'un hébergement en internat, en partenariat avec le Comité du Finistère de gymnastique et le club de gymnastique, la Légion Saint Pierre. Depuis une évolution de la section a eu lieu et une ouverture aux garçons est proposée.

Une opportunité pour 15 gymnastes de bons niveaux sportif et scolaire de bénéficier d'un entraînement renforcé par un entraîneur qualifié et reconnu.

Les jeunes filles souhaitant rester licenciées dans leur club d'origine pourront le faire. Les garçons, quant à eux, devront être licenciés au club support, la Légion St Pierre Brest Gym.



Attention ! Places limitées et inscriptions sur dossiers et tests de niveau gymnique.

Pour les tests sportifs, il est important de prendre contact directement avec M. FOUCHARD Benoît, l'entraîneur de la section.

Ils se dérouleront en fonction des disponibilités communes du ou de la gymnaste et de M. FOUCHARD.

1 - FONCTIONNEMENT DE LA SECTION GYMNASTIQUE

L'emploi du temps de la classe comprend les mêmes enseignements que les autres classes, mais il est aménagé de façon à ce que les séances journalières de gymnastique soient compatibles avec la réussite des études.



Deux points de vigilance

1. Le volume des enseignements rend incompatible la possibilité de suivre d'autres options que propose le collège (bilangue, latin, LCE, ...).
2. Lorsqu'un élève est qualifié pour participer à une compétition de la **Fédération Française de Gymnastique (FFGym)**, cette dernière sera prioritaire sur une sortie pédagogique organisée par l'établissement qui se déroulerait le même jour.

Pour toutes les classes, les cours commencent à 08h00 et se terminent à 15h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et à 12h00 les mercredis.

Quand se déroulent les séances d'entraînement ?

- Les lundi, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 18h30
- Les mercredis de 14h45 à 18h00
- Les samedis avec le club d'origine selon son propre planning.

En plus des séances au gymnase, les élèves participeront également à un entraînement 2 ou 3 fois par semaine (de type renforcement musculaire) de 12h40 à 13h25.

Et après la séance d'entraînement ?

- Les lundis, mardis, mercredis et jeudis, les parents récupèrent leur enfant à l'issue de la séance de fin de journée.
Les élèves internes rentreront en autonomie au collège (à pied et/ou en tramway avec une décharge parentale).
- Le vendredi, tous les parents récupèrent leur enfant directement devant la salle d'entraînement.

Maintien dans la section gymnastique

Le maintien dans la section est conditionné par une progression et un comportement satisfaisant, aussi bien sur le plan scolaire que sur le plan sportif.

L'établissement propose à tous les élèves volontaires de participer au dispositif « Devoirs faits ». Ce dispositif permet d'accompagner tous les élèves (maîtrise des méthodes de travail : tenir et utiliser le cahier de textes, apprendre les leçons et faire les devoirs, participer en cours, comprendre un énoncé).

D'autre part, en cas de difficulté scolaire, l'élève pourra intégrer l'étude du midi (mise en place pour les élèves de la section natation), sur un ou plusieurs créneaux d'entraînement du midi ponctuellement (dans ce cas, suppression de séances d'entraînement).

L'aménagement de l'emploi du temps se fait en relation avec le club support.

Y-a-t-il un suivi médical particulier ?

Un suivi médical et sportif est assuré par le centre médico sportif de Brest pendant toute l'année scolaire (tests médicaux prévus une fois par semestre et visites médicales ponctuelles à la demande), conformément à la législation sur les sections sportives.

2 - CLUB SUPPORT

La Légion Saint Pierre Brest Gym est le club qui héberge ce groupe sportif. Les gymnastes féminines ont la possibilité de rester licenciées dans leur club pour une durée de deux ans.

A l'issue de cette période, pour rester dans la section gymnastique CD29, les gymnastes ont le choix entre garder leur licence dans leur club d'origine ou se licencier au sein du club support.

Les garçons devront obligatoirement être licenciés à la Légion Saint Pierre Brest Gym.

3 - MODALITES D'ADMISSION DANS LA CLASSE

La commission d'admission qui se réunira courant avril 2026, prendra en compte les 3 critères suivants :

- Aptitude scolaire (examen du dossier scolaire)
- Aptitude sportive (tests sportifs effectués avant la réunion de la commission)
- Aptitude médicale : les familles sont invitées à prendre rendez-vous dès que possible au Centre de médecine du sport pour la visite médicale obligatoire (se renseigner auprès du club).

*Centre de médecine du Sport
26 rue Camille Desmoulins 29200 BREST
(accès rue des Fédérés, à l'arrière du bâtiment)
Tél. : 02.98.33.53.40.*

4 - DEMANDES DE CANDIDATURE

Il est demandé aux familles qui ont l'intention de solliciter l'inscription de leur enfant dans cette section, de transmettre le dossier de candidature ci-joint à Monsieur le Principal du Collège **le lundi 16 mars 2026, délai de rigueur.**



Si vous n'habitez pas le secteur du collège, vous devrez déposer une demande de dérogation (critère « parcours scolaire particulier »), l'inscription en section sportive au collège Les Quatre Moulins étant soumise à l'accord de la Direction Académique.

5 - RENSEIGNEMENTS

- Collège Les Quatre Moulins :
M. le Principal
Collège « Les Quatre Moulins »
Place de Roscanvel
29200 BREST
 : 02 98 45 16 91
Site internet : [https://www.collegelesquatremoulin...fr/](https://www.collegelesquatremoulin...)
- Comité départemental de gym CD29 :
CD29 Gym
A l'attention de M. JESTIN Pierre - Le Président
Place de Roscanvel
29200 BREST
 : 02 98 05 36 25
 : 07 87 29 52 54
- Légion St Pierre section Gymnastique
Mme HALL Michèle
3, rue des Quatre Pompes
29200 BREST
 : 07 83 67 09 40 ou 06 62 74 13 69
 Mail : contact@lspbrestgym.fr
Site internet : www.lspbrestgym.fr

Coordonnées de M. FOUCHARD Benoit (entraîneur) :

 Mail : benoit.fouchard@lspbrestgym.fr
 : 06 70 66 58 11